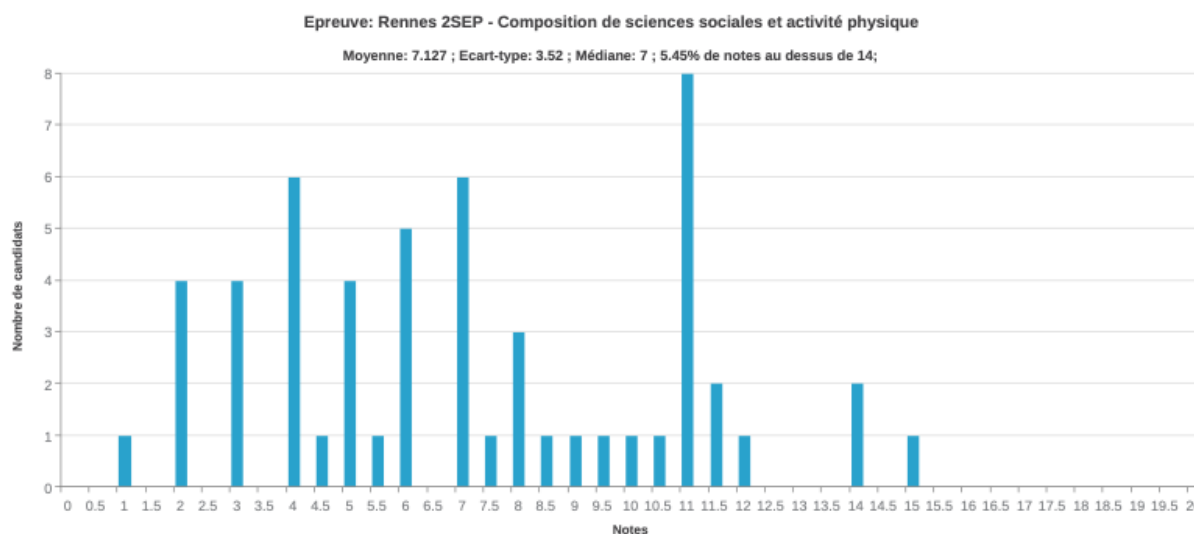


Rapport de jury

Épreuve de SHSAPS 2 (sciences sociales)

I – Statistiques



II – Rapport

A - Les attendus par rapport au sujet de la présente session

Rappel du sujet :

Le sport, dans ses pratiques comme dans ses usages, est marqué par une série d'innovations. Caractériser et expliquer ce phénomène depuis les années 1970.

Malgré un sujet portant sur un thème classique en sciences sociales, il a mis en difficulté les candidat-e-s. Manifestement plusieurs d'entre elles ne s'étaient pas penché-e-s sur la notion d'innovations et ont préféré mobiliser des connaissances génériques relevant d'autres registres. Par conséquent beaucoup de copies ont été jugées hors sujet en abordant des thèmes autour de la géopolitique ou de l'EPS. Les candidat-e-s doivent prendre la mesure du sujet et leur production doit correspondre aux attendus sans quoi elle ne peut être considérée comme recevable.

La deuxième phrase du sujet invitait à « caractériser et expliquer » les innovations dans le sport par l'intermédiaire d'une étude sur les pratiques et les usages. A ce titre, il fallait d'abord définir la notion d'innovations se distinguant de celle d'inventions par le fait que cette dernière n'est pas caractérisée par une diffusion sociale. Les travaux de Norbert Alter, en particulier *L'innovation ordinaire* (2000) et *Les logiques de l'innovation* (2002), apparaissent incontournables pour saisir les enjeux comme les contours de l'innovation. Elle suit généralement un processus en plusieurs étapes : une idée portée par un acteur ou un groupe d'acteurs pour changer l'existant, l'émergence d'une nouvelle manière de pratiquer ou de concevoir dans le domaine concernée, l'appropriation par un groupe élargie puis sa reconnaissance par les institutions liées. On comprend aisément qu'il était envisageable de mettre à l'épreuve cet enchaînement dans le

domaine du sport. Une innovation est toujours liée à des formes de pratiques sociales dont le sport intègre les caractéristiques. Elle peut se dérouler selon une stratégie souhaitée mais aussi par hasard (on parle alors de sérendipité).

Par ailleurs la date mentionnée dans le sujet n'a pas été choisie au hasard et s'inscrit dans une période où justement de nouvelles pratiques, de nouvelles modalités de pratiques existantes comme de nouvelles formes d'appropriation s'imposent. Elle devait donc être justifiée notamment par l'intermédiaire des effets du contexte postérieurs aux événements de mai 1968 qui conduisent plusieurs catégories sociales à faire émerger des alternatives dans tous les domaines sociaux, parmi lesquels le sport devient un terrain particulièrement investi après la décennie 1960 l'ayant imposé comme un mode de pratique de plus en plus partagé (sans être démocratisé).

Naturellement les activités de pleine nature constituent un terrain d'étude généralement propice pour caractériser et expliquer les innovations qui vont bouleverser le sport imposant un nouveau rapport au corps, à l'environnement, aux autres ainsi que l'investissement de nouveaux territoires façonnant à leur tour les usages. Mais les candidat-e-s les mieux préparé-e-s aurait dû aussi s'intéresser à l'avènement de nouvelles modalités comme le jogging qui s'impose dans cette décennie comme un contre-modèle à l'athlétisme traditionnel. S'imposant d'abord aux Etats-Unis, il va progressivement être disséminé dans les pays occidentaux pour s'imposer comme une nouvelle norme participant à remodeler par exemple les événements sportifs avec la multiplication des courses sur toute ou en pleine nature sur des distances de plus en plus longues anticipant, avec près d'un demi-siècle, l'avènement du trail dont on aurait pu discuter la dimension innovante. D'autres terrains d'étude auraient pu faire l'objet d'une attention : les activités d'entretien, les pratiques urbaines comme d'autres déclinaisons de sports traditionnels (cyclotourisme, ski freestyle, padel, etc.) en questionnant autant leur dimension innovante que les effets provoqués par cette reconfiguration de l'espace des pratiques sportives sur le dernier demi-siècle.

Il reste que les innovations, quelles que soient les catégories (sport urbains, santé, entretien, etc.) auxquelles elles correspondent, sont initiées et développées par des acteurs dont il aurait été nécessaire d'analyser les caractéristiques. En effet, si on reprend les exemples mentionnés ci-dessus, ce sont essentiellement des jeunes actifs se situant dans les catégories socio-professionnelles moyennes ou supérieures qui s'engagent dans des innovations. Le retrait des femmes comme des catégories populaires auraient pu faire l'objet d'une analyse. La mobilisation des travaux en sociologie (en particulier ceux de Christian Pociello et Jacques Defrance) comme en histoire (en particulier ceux de Thierry Terret) aurait permis de construire un discours argumenté permettant de retracer le processus conduisant à retenir certaines innovations et en délaisser d'autres.

En définitive, le sujet devait permettre aux candidat-e-s de mobiliser leurs connaissances sur le développement du sport par l'intermédiaire des innovations sans tomber dans des discours convenus sur l'EPS ou sur l'école, à moins de la considérer comme un espace de socialisation créant les conditions d'innovations ultérieures.

B - Les points forts relevés dans les prestations

Les copies respectent les attentes typographiques et syntaxiques à ce niveau de concours. Bien qu'il soit appréhendé le plus souvent sous une forme générique, la plupart des candidat-e-s ont quelques connaissances sur le sport en France. Les meilleures copies ont mis en évidence le bon niveau de culture générale de certains candidat-e-s.

Il faut souligner que certains candidat-e-s se sont attaché-e-s à décliner les innovations par l'intermédiaire de catégories (ce que d'ailleurs le sujet présumait par l'intermédiaire du terme « série »). Les efforts qui permettent de structurer la réflexion sont systématiquement valorisés par les correcteurs et doivent faire l'objet d'une attention marquée par les candidat-e-s.

C - Les points faibles dans les prestations

À ce niveau de concours, il est attendu que le propos soit problématisé. Or, les correcteurs lisent trop souvent des devoirs descriptifs mobilisant des aspects sans lien explicite avec le sujet. Manifestement, tous les

candidat-e-s ne prennent pas le temps d'analyser le sujet ce qui conduit à de nombreuses digressions sans rapport avec les attendus.

Le sujet invitait à appréhender le sport par l'intermédiaire de ses pratiques comme de ses usages. Il est regrettable de constater qu'une majorité de copies ait choisi d'en rester à une appréhension générique du sport sans privilégier ses deux dimensions. Comme toutes les pratiques sociales, le sport n'est pas uniforme et, à ce titre, tous les devoirs, quel que soit le sujet, doivent s'attacher à mettre en évidence sa pluralité.

La période mentionnée dans le sujet constituait un élément essentiel à intégrer dans la réflexion afin de ne pas la réduire à des temporalités restreintes (trop de devoirs se sont limités au temps présent) ou ne pas envisager des aspects liés à d'autres périodes.

D - Les conseils de préparation

Nous invitons les futur-e-s candidat-e-s à lire avec attention le sujet, à l'analyser et à y répondre avec précision après avoir cerné ce qui est attendu de leur composition.

Il est conseillé de multiplier les traitements du sujet afin de développer des compétences d'analyse. Par ailleurs, les candidat-e-s doivent être informés de l'actualité de la recherche en sciences sociales afin de maîtriser les concepts et d'avoir des connaissances élargies susceptibles de leur permettre de traiter une diversité de thèmes.
